

Le Service de la Formation Continue et de l'Alternance de l'Université de Perpignan est fermé jusqu'au 23/08/2020.

1. Pour les candidats en attente de résultats d'admission

Les résultats des candidatures déposées sur la plateforme eCandidat (DUT, Licence professionnelle et Master) sont communiqués automatiquement par email dans les délais indiqués à l'adresse <https://candidatures.univ-perp.fr/#!accueilView> onglet offre de formation.

Pour les autres formations, le SFCA a envoyé tous les résultats d'admission en sa possession avant la fermeture du service. Si vous êtes encore en attente d'un avis, il ne pourra vous être communiqué qu'à partir du 31 août à la réouverture des services de scolarité de l'Université.

2. Candidats souhaitant déposer un dossier de candidature

D.A.E.U. / Capacité en droit : le dossier de candidature est à remplir en ligne à l'adresse <https://sfc.univ-perp.fr/fr/accueil/formations/dae-cap>. Les pièces complémentaires sont à renvoyer pour le 31/08 pour la Capacité en droit, pour le 7 septembre pour le DAEU. La formation commencera le 28/09 pour le DAEU A à Perpignan, Narbonne, Prades et Mende, le 21/09 pour le DAEU B à Perpignan, le 07/09 ou 15/09 pour la Capacité en droit à Perpignan ou Narbonne. Attention les candidatures en capacité en droit sont désormais placées sur liste d'attente du fait du nombre de places limité pour cette formation.

DUT, Licence professionnelle et Master : les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat à l'adresse <https://candidatures.univ-perp.fr/#!accueilView>. Les sélections sont closes pour la plupart des formations. Néanmoins certaines formations font l'objet d'un second appel à candidatures (voir l'onglet « offre de formation » pour les dates des deuxièmes campagnes éventuelles).

Autres formations: nous vous invitons à remplir le dossier de candidature téléchargeable à l'adresse <https://sfc.univ-perp.fr/fr/accueil/demarches/je-candidate/> et à l'envoyer par email ou courrier au SFCA. La plupart des formations débutent le 07/09 pour les Licences, entre début et fin octobre pour les Diplômes d'Université.

3. Candidats admis et souhaitant s'inscrire en formation

L'inscription 2020-2021 se fait uniquement en ligne via le lien suivant : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/renseignements-prealables-a-linscription-administrative-en-formation-continue-et-alternance>

Toutes les pièces justificatives doivent être retournées pour le 31 août 2020 avec copie du contrat d'alternance ou paiement de la formation si vous serez inscrit(e) sous le statut de la formation continue (voir <https://sfc.univ-perp.fr/fr/demarches/je-minscris>).

Merci d'adresser votre paiement par chèque à l'ordre de « Régie SFCA- UPVD » (paiement en trois fois, en une fois si vous bénéficiez d'une formation financée par la Région).

Pour les demandes de prescription en formations financées par la Région, veuillez svp consulter la page suivante (notamment pour les codes de session) : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/formations-financees-par-la-region>

Des webinaires dédiés aux inscriptions et formalités administratives d'une formation à l'UPVD sont organisés le 2 septembre de 13h à 14h pour les demandeurs d'emploi et salariés et le 3 septembre 2020 de 13h à 14h pour les alternants. Nous vous encourageons à vous y inscrire à l'adresse suivante : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/formulaire-contact-sfca>.

Liste complète des webinaires

Mercredi 2 septembre 2020 13h-14h Inscriptions et formalités administratives à l'UPVD - Formation Continue (demandeurs d'emploi, salariés et indépendants)

Jeudi 3 septembre 2020 13h-14h Inscriptions et formalités administratives à l'UPVD - Alternance

Vendredi 4 septembre 2020 10h-11h Tertiaire : Comptabilité, RH et Commerce (DUT GEA / LPRO CCF & GPOD / Master 2 AE & CI)

Vendredi 4 septembre 2020 10h-11h : Obtenir le niveau BAC - Niv IV (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires et Capacité en droit)

Lundi 7 septembre 2020 10h-11h : Scientifiques, Techniques et Ingénierie (LPRO TEFER, GIMI / DU TECH ENR)

Mardi 8 septembre 2020 10h-11h : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Mardi 8 septembre 2020 10h-11h : Développement Durable (LPRO GADER, QAE, GPOD & TEFER / Master 2 ENERGIE / DU TECH ENR)

4. Autres situations

Une permanence est assurée par email à l'adresse sfc@univ-perp.fr pour les cas les plus urgents:

- accident de travail lors d'un stage ;
- contrat d'apprentissage ou de professionnalisation débutant avant le 24 août ;
- document à remplir pour la prise en charge de frais de formation devant être impérativement rempli avant le 24 août.

Merci d'indiquer le délai imparti pour une réponse du SFCA si cela est urgent. Sans cette information, votre message ne pourra pas être traité avant le 24 août.

Bien à vous,

Service de Formation Continue et Alternance - Bâtiment Z
Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy. F-66860 Perpignan Cedex
Tél 04 30 19 81 41- <http://sfc.univ-perp.fr/>